

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 juin 2019

LUTTER HAINE INTERNET - (N° 1785)

SOUS-AMENDEMENT

N ° CL292

présenté par
Mme de La Raudière

à l'amendement n° CL116 (2ème Rect) de Mme Avia

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.